

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2025 à 18h30

Nombre membres

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Marie-Sophie BARBIER, Valérie DROUVIN, Laure ALBERTIN, Régis LACROIX

Absents : Mickaël GRAS, Guillaume CROIZAT, Benjamin CHABERT, Nathalie DECTOT, Vincent CAILLAT

Procuration : Nathalie DECTOT donne procuration à Laure ALBERTIN

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Régis LACROIX

Approbation du précédent procès-verbal

M. le Maire ajoute une délibération en début de séance afin que le Conseil Municipal puisse l'autoriser à effectuer des cadeaux pour évènements personnels aux agents communaux, notamment pour le départ en retraite de deux de nos agents :

1. Délibération pour cadeaux de fin de contrats

Notre employé communal et notre ATSEM nous quittent fin Mars et mi-Avril : il est proposé de leur faire un cadeau de départ (comme ce fût le cas pour les autres agents dans les années passées). Délibération est prise à l'unanimité d'autoriser le Maire et ses Adjointes à procéder aux cadeaux de départs en retraite et autres évènements (matériel ou sous forme de bons d'achats ou de chèques cadeaux) aux agents de la commune titulaire et non titulaire dans la limite de 250 € maximum.

2. Délibération pour clôture du poste d'ATSEM et création d'un poste d'adjoint d'animation avec mise à jour du tableau des emplois de la commune

Suite au départ en retraite de Mme Aline CHALLANCIN et aucun agent titulaire ne s'étant positionné sur le poste durant la vacance d'emploi, il convient de supprimer le poste d'ATSEM pourvu par un agent titulaire et de créer un poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet (29 heures 45 minutes). Le tableau des emplois est mis à jour en ce sens. Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

3. Délibération en vue de la signature d'un CDI pour un Adjoint d'Animation

Aux vues des dernières informations recueillies auprès du CDG 38, et afin d'offrir à l'agent ce qui lui est le plus avantageux, il est décidé de reporter cette délibération.

4. Délibération pour le vote du CFU 2024

Suite à la présentation du CFU 2024, le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents (M. Le Maire n'ayant pas pris part au vote) le compte financier unique 2024 de la commune, affichant un résultat de clôture 2024 positif de 85 565.93 € en investissement et 461 029.39 € en fonctionnement.

5. Délibération pour l'affectation de résultat

Délibération prise à l'unanimité pour affecter les 85 565.93 € de résultat d'investissement 2024 en investissements au budget 2025 et les 461 029.39 € en fonctionnement.

6. Délibération pour le vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal n'ayant pas de gros projets à venir, les taux sont maintenus pour l'année 2025. Délibération prise à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Délibération pour le vote du budget prévisionnel 2025 et autorisation « virements de crédits ordonnateurs » dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section

Le budget prévisionnel présenté pour 2025 propose 873 803.68 € en fonctionnement et 400 528.40 € en investissement et est équilibré en dépenses et en recettes. Le budget 2025 est validé à l'unanimité et le Conseil Municipal autorise M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections

8. Divers

- Protection des vitraux de l'Eglise : AMB ROUSSET nous propose un nouveau devis avec des protections en plexiglass de nouvelle qualité à 4765 € (au lieu de 11 160 € initialement proposé). Devis validé à l'unanimité
- Jeudi 3 Juillet aura lieu le repas d'été des élus et des agents de la commune
- A compter de 2026, le Département ne pourra plus offrir de subvention. Seuls les projets déposés cette année seront subventionnés.

Séance levée à 20H00

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance

Régis LACROIX,
Conseiller et Secrétaire de séance

